



Puis je me faire remboursser

Par **safrane**, le **27/02/2009** à **15:11**

Bonjour,

j'ai acheté une voiture d'occasion dans un garage le 07-10-06 avec 223000 kms, qui était garantie un an pièce et main d'oeuvre, plein de problemes sont apparus au bout de quinze jours dont voici la liste: alarme defectueuse (il l'a debranchée)clim fait aucun air froid (il ne l'a pas rechargée) fermeture centralisée ne fonctionne pas toujours, radio marche a moitié, klaxone ne marche pas, claquement support moteur, lumiere du coffre ne s'allume pas,cadran ordinateur de bord ne fonctionne pas, pare choc avant pas repeint, tout c'est défauts devais être réparé dans les jours suivant mais en vain, la réponse a été qu'il ne voulait pas passer en garantie alors que ce ne sont que des options, et je lui est répondu que si j'avais pris cette voiture, c'est justement pour les options,(safrane rxt interieur cuir), le support moteur cité dans la liste a laché le 20-08-07 entrentent la rupture d'une durite d'eau, ce monsieur m'a envoyé la facture alors que la voiture était toujours sous garantie, et le 04-06-08, j'ai rechangé le dit support moteur moi même car il avait relaché, ce matin j'ai reçu une injonction de payer de la CNPA, la voiture est immobilisée dans ma cour depuis le 05-11-08 car cette fois elle n'est pas passée au controle le 04-11-08 et 264231 kms, car tout le train avant est complètement mort, de plus, elle ne démarre plus du tout a cause du boitier electronique, ma question est la suivant, y a t'il eut escroquerie de la part de ce garage alors que je n'est fait que 41000 kms environ en deux ans, et est ce vrai qu'il n'y a pas de délai de garantie pour des vices caché, d'avance merci